



Association TDIE

Transport Développement
Intermodalité-Environnement

Rapport d'activité Année 2004

Les annexes de ce rapport peuvent être obtenues sur demande à TDIE.

AVANT PROPOS

Orientations générales et actions à mener en 2004, adoptées lors de l'Assemblée générale de TDIE le 13.01.2004

L'année 2004 devait être une année de concrétisation des décisions prises en faveur des transports dans un contexte de renforcement de la décentralisation et de renouvellement des exécutifs régionaux et départementaux.

Les objectifs politiques figurant au relevé de décisions de l'Assemblée Générale de TDIE du 13 janvier 04, s'ordonnaient autour des 2 grands axes suivants :

- 1- Le suivi opérationnel des décisions prises en 2003 sera privilégié par TDIE**
- 2- TDIE, réseau d'interface entre les acteurs nationaux et les collectivités territoriales.**

1.1 Le suivi opérationnel des décisions prises en 2003

TDIE suivra la nouvelle organisation du dispositif de financement des infrastructures tant au niveau national que territorial

- **Création de l'établissement public de financement des infrastructures de transport** et place de l'établissement dans le dispositif global de financement des infrastructures.
- **Devenir du financement des infrastructures au niveau territorial :** évolution des politiques contractuelles. Cette évolution est consécutive aux nouvelles dispositions en faveur de la décentralisation.

Ce suivi se fera aussi sur les projets d'infrastructures. Par ailleurs, TDIE continuera à promouvoir l'adoption d'un schéma national multimodal de transport.

2.2 TDIE, réseau d'interface entre les acteurs nationaux et les collectivités territoriales

Année de transition, du fait des nouvelles dispositions en matière de décentralisation et du renouvellement des exécutifs territoriaux, TDI confortera son rôle d'interface entre acteurs nationaux du transport et les collectivités territoriales.

Dans la mise en application de la nouvelle loi de décentralisation deux thèmes retiendront plus particulièrement l'attention de TDIE :

- Les schémas régionaux multimodaux de transport
- La coordination des acteurs du transport à l'échelon régional.

Sommaire

1	TDIE, présentation générale
2	Activité interne (adhésions, animation, Assemblées générales, Conseil scientifique, groupes de travail, participations de TDIE)
3	Colloque logistique et territoire co-organisé par TDIE
4	Etudes réalisées
5	Veille parlementaire

ANNEXES

1	Comptes rendus de l'Assemblée générale de TDIE du 13 janvier et du 16 juin 2004
2	Comptes rendus des conseils scientifiques du 4 mai et du 27 octobre 2004
3	Comptes-rendus des groupes de travail
4	Etudes et dossiers TDIE

I. Présentation sommaire de TDIE

1 - TDIE, une association pluraliste, force de propositions auprès des pouvoirs publics

TDIE est une association pluraliste représentant l'ensemble des acteurs des différents modes de transports (professionnels, élus nationaux et territoriaux, experts et universitaires). Son objectif est de promouvoir auprès des pouvoirs publics et du Parlement, ses réflexions et propositions au service d'une politique globale des transports et des déplacements.

TDIE, créée en juin 2001, est présidée par **Jacques OUDIN**, Sénateur honoraire, Membre honoraire du Parlement, Vice-Président du Conseil Général de la Vendée et par **Philippe DURON**, ancien Député et Président du Conseil Régional de Basse-Normandie. Cette association constitue une plateforme d'échanges pour l'ensemble des acteurs publics et privés du secteur des transports.

Dès sa création TDIE avait demandé : un réexamen complet du dossier des infrastructures après l'adoption des schémas de services collectifs jugés insuffisamment opérationnels ; un débat national d'orientation sur les transports ; une réforme du système de financement des infrastructures ; la création d'un fonds national de financement des transports alimenté par des ressources affectées ; un schéma national multimodal des transports à 2025.

TDIE s'implique actuellement dans le suivi des décisions du CIADT du 18 décembre 2003 et la mise en application des lois de décentralisation.

2 - TDIE, son champ d'investigation et de proposition

TDIE s'appuie sur :

Un Conseil des fondateurs : composé des représentants de ADPF (Association pour le Développement des Ports Français) FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers), RFF (Réseau Ferré de France), SETVF (Syndicat des Entrepreneurs des Travaux de Voies Ferrées de France), Syndicat des Terrassiers de France, TLF (Fédération des entreprises de transports et logistique de France), USIRF (Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française), VNF (Voies Navigables de France).

Un Conseil scientifique, animé par Michel SAVY, qui rassemble Jean BERGOUX, Alain BONNAFOUS, Jean CHAPON, Bernard FRITSCH, Guy JOIGNAUX, Rémy PRUD'HOMME, Emile QUINET, Pierre SUARD, Philippe SUBRA, Alain VIVET.

Des groupes de travail couvrant l'ensemble des champs du transport : « Recensement des besoins », « Intermodalité », « Environnement et infrastructures », « Comptes de transports, financements et tarification », « Décentralisation/ Régionalisation/ Aménagement du territoire » et « Europe ».

Ses adhérents

- **Transport, tous secteurs confondus** : APADIL, Avenir Transports, Syndicat des Terrassiers de France (Fondateur), Conseil National des Transports, Association des Utilisateurs de Transport de Fret, Eurotunnel, Fédération Nationale des Travaux Publics (Fondateur), Scetauroute.
- **Transport routier** : Comité des Constructeurs Français d'Automobiles, Union Routière de France, Fédération Nationale des Transports Routiers (Fondateur), Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française USIRF (Fondateur), Association Française du Transport Routier International, Autoroute Avenir, Fédération des entreprises de transports et logistique de France (Fondateur), ,
- **Transport Ferroviaire** : Réseau Ferré de France (Fondateur), Avenir Rail, Fédération des Industries Ferroviaires, Syndicat des Entrepreneurs des Travaux de Voies Ferrées de France (Fondateur).

- **Transport aérien** : Union des Chambres de Commerce et d'Établissements Gestionnaires d'Aéroports, Air France, ADP
- **Transport portuaire, maritime et fluvial** : Voies Navigables de France (Fondateur), Union des Ports Autonomes et des Chambres de Commerce et d'Industrie Maritimes, Comité des Armateurs Fluviaux, Association pour le Développement des Ports Français (Fondateur), Armateurs de France, Port Autonome de Marseille.
- **Transports collectifs urbains** : RATP, UTP.
- **Associations nationales de professionnels ou d'élus** : Assemblée des Régions de France, Association des Maires de France, Assemblée des Départements de France, Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie.
- **Collectivités locales, organismes publics** : Conseils régionaux d'Alsace, d'Aquitaine, de Basse-Normandie, de Bretagne, de Haute-Normandie, du Languedoc-Roussillon, du Limousin, de Lorraine, de Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes, de Poitou-Charentes, Conseils généraux de l'Ain, des Alpes-Maritimes, de l'Aube, de l'Aveyron, de la Charente, de la Charente-Maritime, du Cher, de Corrèze, de Côte d'Or, des Deux-Sèvres, des Hautes-Alpes, d'Isère, de la Loire, de Loire Atlantique, du Loiret, du Lot-et-Garonne, du Maine-et-Loire, de la Marne, de Moselle, de la Nièvre, du Nord, des Pyrénées-Orientales, de l'Eure, de Savoie, de Saône et Loire, de Seine-Maritime, de la Somme, Var, CCI de Cherbourg-Cotentin.

3 - TDIE, ses principaux travaux en 2004

- Adoption de recommandations pour la création de l'Agence de financements des infrastructures de transport (février 2004).
- Etude de comparaison européenne relative au partage des financements des infrastructures de transport entre l'Etat, les collectivités locales, l'Union européenne et les opérateurs privés et publics (en cours).
- Etude conjointe de TDIE et de l'INRETS de Lille portant sur les schémas régionaux de transports et le suivi de la loi Responsabilités locales.
- Participation au Comité de pilotage de l'étude « Route et développement durable » mis en place par l'URF (en cours).
- Mise en place d'un groupe de travail sur une étude intitulée « Décentralisation – mode d'emploi » (en cours).
- Participation à une étude menée par l'ADF sur le devenir du réseau scientifique et technique de l'Etat (en cours)
- Préparation d'un groupe de travail sur le Débat public, l'acceptabilité des projets d'infrastructures, la prévention et la gestion des conflits (en cours).
- Organisation avec le SGGOU, le CGPC, l'ACFCI du Colloque « Logistique et territoire : attentes des entreprises et stratégies publiques d'aménagement et de transport », à Lyon (novembre 2004).

5 – TDIE et les collectivités locales

Dans ce domaine, TDIE entend articuler ses travaux autour des principaux points suivants :

- Suivi des 35 grands projets d'infrastructures de transports du CIADT du 18 décembre 2003 (réalisation – financement)
- Avancement des contrats de plan Etat/Région actuels et devenir de ces contrats
- Mise en application des nouvelles dispositions en matière de décentralisation
- Coordination des acteurs du transport au niveau local
- Planification régionale.

II. Activité interne en 2004

1. **Evolution des adhésions 2003/2004 :**

On dénombre dans l'association 4 catégories d'adhérents

Les adhérents professionnels :

9 adhérents fondateurs et 22 adhérents simples

Les associations nationales d'élus ou assimilées :

ARF, ADF, AMF, ACFCI

Les collectivités locales ou assimilées :

Régions, départements, chambres de commerce

Les personnes physiques :

Parlementaires, experts, scientifiques.

Les **adhésions professionnelles** à TDIE ont été confirmées pour 2004 (cf. liste des adhérents ci-avant).

L'année 2004 en outre été marquée par une **augmentation des adhérents de la catégorie « Collectivités locales »** :

- On compte en effet 39 adhésions au titre des collectivités territoriales adhérentes (contre 25 collectivités en 2003). L'augmentation est essentiellement le fait de l'adhésion de 4 nouvelles régions et de 12 nouveaux départements (V. tableau ci-après).
- La liste des adhésions des parlementaires s'intéressant aux actions de TDIE comprenait 31 sénateurs dont 24 « membres d'honneur de TDIE » et 44 députés dont 33 « membres d'honneur de TDIE ».
- au titre des personnes physiques, les débats d'orientation parlementaire ont permis une hausse des adhésions des parlementaires s'intéressant à nos actions. En 2003, la liste de parlementaires comprenait 31 sénateurs dont 24 « membres d'honneur de TDIE » et 44 députés dont 33 « membres d'honneur de TDIE »

Adhésions des collectivités locales à TDIE en 2004 et comparaison 2003

Année	Départements	Régions
2003	Ain, Hautes-Alpes, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Doubs, Ille-et-Vilaine, Isère, Loiret, Loire-Atlantique, Maine-et-loire, Marne, Moselle, Nièvre, Nord, Saône-et-Loire, Savoie, Seine-Maritime	Alsace Bretagne Languedoc-Roussillon Lorraine Nord-Pas-de-Calais Poitou-Charentes, Rhône-Alpes
2004	Ain, Alpes-Maritimes, Aube, Aveyron, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Deux-Sèvres, Dordogne, Eure, Hautes-Alpes, Isère, Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Lot et Garonne, Maine et Loire, Marne, Moselle, Nièvre, Nord, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Savoie, Seine-Maritime, Somme, Var.	Alsace Aquitaine Basse-Normandie Bretagne, Haute-Normandie Languedoc-Roussillon Limousin Lorraine Nord-Pas-de-Calais Poitou-Charentes Rhône-Alpes

2. Animation de l'association en 2004 :

L'association est présidée et animée par **Jacques OUDIN**, Sénateur honoraire, Membre honoraire du Parlement, Vice-Président du Conseil Général de la Vendée et **Philippe DURON**, ancien Député et Président du Conseil Régional de Basse-Normandie.

L'équipe de TDIE est constituée d'un Délégué général (**Jean-Baptiste de PREMARE**) et d'une Assistante de direction (**Cristilia MONTEIRO**).

Au cours de l'année 2004, trois stagiaires ont également collaboré plein temps à l'activité de TDIE, aux côtés du Délégué général :

- **Nadège BUQUET**, tout d'abord, lors de son master de Management Public et Politique à l'Institut Supérieur de Management Public et Politique (ISMAPP), d'octobre 2003 à début juillet 2004.
- Puis **Gaëlle ENFREIN**, à l'occasion de son master de Management Public et Politique à l'ISMAPP dans le cadre d'une convention de stage établie du mois d'octobre 2004 à fin mai 2005.
- **Laurence ROZAS** d'abord dans le cadre d'un stage DEA Transports pour l'Université Paris 12 Val de Marne et l'ENPC, puis en CDD du mois de mars 2004 au mois de novembre 2004 pour la réalisation d'une étude de comparaison européenne sur le financement des infrastructures de transports.

Enfin, **Jean-François BAUDIN** y travaille également actuellement, à temps partiel, parallèlement à sa préparation du DESS « Gestion des territoires et enjeux de géopolitique locale », dans le cadre d'une convention de stage signée avec l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris 8) pour une période allant d'octobre 2004 au 30 juin 2005.

Assemblées générales 2004 :

TDIE fonctionne comme toute association dans le cadre d'assemblées générales et de réunions de son conseil d'administration composé des représentants des organismes fondateurs.

Assemblée générale du 13 janvier 2004 :

Cette Assemblée générale s'est réunie pour traiter principalement des points suivants de son ordre du jour :

- Bilan de l'activité 2003
- Examen des comptes 2003 (provisaires)
- Echanges sur les perspectives d'activités 2004 et adoption d'un plan d'actions pour TDIE
- Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2004 et fixation des cotisations 2004.

Assemblée générale du 16 juin 2004 :

L'Assemblée générale du 16 juin 2004 s'est réunie autour des principaux points suivants :

- Décisions statutaires
 - Adoption des comptes 2003
 - Adoption du budget prévisionnel 2004.
- Point sur la mise en application des décisions du CIADT du 18 décembre 2003 et notamment sur l'Agence nationale de financement
 - Adoption d'une motion.
- Point sur l'avancement des travaux de TDIE
 - Etude de comparaison européenne sur le financement des infrastructures de transport
 - Colloque « Logistique et Territoire » (le 9 novembre 2004, à Lyon) organisé avec le CGPC et le SGGOU
 - Lancement par le Conseil scientifique de la réflexion sur le débat public et l'acceptabilité sociale.

Motion adoptée lors de l'Assemblée Générale de TDIE du 16 juin 2004

Lors du CIADT du 18 décembre 2003, le Gouvernement a décidé d'engager une nouvelle politique des transports pour la France. Cette décision consacre 18 mois de débats nourris par un débat au Parlement auquel plus de 120 députés et sénateurs ont participé, des rapports d'experts et d'élus nationaux ainsi que des propositions de réseaux de professionnels dont celles de l'association Transport-Développement-Intermodalité-Environnement (TDIE).

Parmi les orientations retenues par le CIADT et soutenues par l'association TDIE, figurent :

- ***Le lancement ou la confirmation de 35 grands projets d'infrastructures dans les domaines ferroviaire, fluvial, routier, aéroportuaire et portuaire***

Ces projets permettront de doter notre pays d'un réseau de transport encore plus performant. Leur réalisation répond à la fois à la croissance constatée des besoins et à la nécessité d'une meilleure intégration de nos territoires dans une Europe élargie.

- *La création de **l'agence nationale de financement des infrastructures** de transport Cette agence serait l'outil privilégié de mise en œuvre d'une vraie politique multimodale de transport en garantissant sur le long terme le financement des projets d'infrastructures de transports structurants dont notre pays a besoin. Ses ressources financières seraient assises, à titre principal, sur les dividendes de l'Etat des **sociétés publiques autoroutières**, lesquelles **resteraient dans le giron de l'Etat**.*

Les décisions du 18 décembre 2003 interviennent dans un contexte de tension budgétaire tant national qu'europpéen, ainsi que dans le cadre d'un nouveau mouvement de décentralisation. Celui-ci pourrait notamment remettre en cause la formule actuelle des contrats de plan Etat/région. En outre, la politique de financement des transports doit également intégrer la réforme des fonds structurels européens, rendue nécessaire par l'élargissement.

*Plus de six mois après l'annonce de ces orientations, il apparaît nécessaire que les décisions trouvent leur traduction dans les faits. **C'est notamment le cas pour la création de l'agence nationale de financement**. TDIE sera très attentive à sa mise en œuvre.*

Les décisions prises en décembre 2003 doivent être réaffirmées par une mise en œuvre effective.

* * *

*Réunis en assemblée générale, le mercredi 16 juin 2004, les représentants de l'association TDIE, ont souhaité rappeler **deux préalables** indispensables au cadre d'intervention de la politique des transports et **six conditions** qui leur paraissent devoir être réunies pour donner à cette agence sa pleine efficacité au service d'une politique ambitieuse.*

Ils ont appelé à ce que le prochain CIADT, prévu au second semestre 2004, soit l'occasion pour le Gouvernement, d'annoncer les décisions relatives au fonctionnement, au programme d'engagement prévisionnel de l'agence, ainsi qu'aux modalités garantissant son autonomie, sa représentativité et son opérationnalité.

Souhaitant pouvoir discuter des modalités d'actions de l'agence nationale de financement des infrastructures avec les pouvoirs publics, ils solliciteront les autorités politiques concernées pour les rencontrer.

LES 2 PREALABLES INDISPENSABLES A LA LISIBILITE DE LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

1. Des comptes de transports fiables et transparents

Aucune politique de transport ne peut être conduite sans une connaissance précise de l'ensemble des flux économiques, budgétaires et financiers attachés au secteur des transports. L'article 12 de la loi de finances rectificatives du 6 août 2002 (introduit à l'initiative du sénateur Jacques OUDIN) oblige désormais la commission des comptes de transport de la nation à remettre au Parlement et au Gouvernement un rapport annuel retraçant et analysant l'ensemble de ces flux financiers concernant les transports.

Ce rapport doit être remis en septembre prochain au début de la discussion au Parlement du projet de loi de finances pour 2005.

2. Un système d'évaluation des projets à la fois cohérent et transparent

La détermination et la connaissance des données de trafic conditionnent largement l'équilibre financier de tout nouveau projet d'infrastructure de transport, ainsi que la répartition des contributions entre les différents partenaires.

Afin d'assurer une répartition équilibrée des charges du financement des projets d'infrastructures, il importe de pouvoir disposer d'un système centralisé incontestable et accessible à tous sur les évaluations de trafic.

LES 6 CONDITIONS POUR DONNER UN CONTENU OPERATIONNEL ET SA PLEINE EFFICACITE A L'AGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

1. Le maintien pour le long terme des sociétés publiques d'autoroutes dans le giron de l'Etat

Le CIADT du 18 décembre 2003 a décidé de renoncer à la privatisation des sociétés publiques d'autoroutes pour affecter les dividendes autoroutiers aux dépenses d'investissement en faveur des réseaux de transport. Cette orientation est la seule qui puisse garantir le financement des participations de l'Etat sans accroître son endettement. Aussi cette décision doit être maintenue. **L'évolution annoncée pour certaines sociétés publiques autoroutières doit être en cohérence avec ce principe.**

2. Garantir les ressources attribuées à l'Agence de financement des infrastructures de transport sur le moyen et long terme

Pour permettre à l'agence d'engager son action dans la durée, il est indispensable qu'elle puisse disposer d'un champ de ressources diversifiées en plus des dividendes autoroutiers telles que produits d'emprunts, dotations, redevances diverses, taxes telle que la Taxe à l'aménagement du territoire (TAT)... mais cette condition n'est pas suffisante. La **garantie des ressources** repose aussi sur le principe de leur **affectation directe**. A cet égard la détention en pleine propriété, par l'agence, des participations actuellement détenues par l'Etat et ses établissements publics dans le capital de ces sociétés d'autoroutes, à l'instar de ce qui a été fait pour l'ERAP (Entreprise de recherches et d'activités pétrolières) répond à cet objectif.

3. Inscrire le programme de l'agence dans des objectifs de rééquilibrage modal, d'aménagement du territoire et d'intégration européenne

La mise en œuvre du programme d'actions de l'agence devra répondre à une logique de politique multimodale des transports, ambitieuse et durable susceptible d'assurer une plus grande complémentarité entre les différents modes de transports. L'accessibilité aux grands courants d'échanges notamment européens, les connexions aux grandes plates-formes multimodales et l'achèvement du désenclavement de certains de nos territoires devront être privilégiés.

4. Favoriser la mise en cohérence des politiques menées par l'ensemble des acteurs concernés par les réseaux et services de transport

Le programme d'actions de l'agence devra **tenir compte de l'évolution de la mise en œuvre de la décentralisation** et notamment du rôle accru des collectivités territoriales en matière d'aménagement et de développement des réseaux de transport. A cet égard, la mise en cohérence des outils de planification aux différentes échelles (européenne, nationale, interrégionale et régionale) doit être poursuivie.

5. Un conseil d'administration de l'agence ouvert aux élus territoriaux et socioprofessionnels

Le conseil d'administration de l'agence devrait disposer de 18 membres en plus du président : **6 représentants de l'Etat, 6 élus** disposant d'un mandat local ou national, **6 représentants du monde socioprofessionnel** désignés au titre de personnalités qualifiées.

6. Une agence opérationnelle dès la loi de finances pour 2005

Il importe que le décret relatif à la création de l'agence nationale de financement soit signé dans les meilleurs délais. Les premières traductions devraient être concrétisées dans le cadre de loi de finances pour 2005 et un premier programme pluriannuel d'action devrait être annoncé.

3. Les travaux du Conseil scientifique en 2004 :

L'association bénéficie du soutien d'un Conseil scientifique animé par Michel SAVY, professeur à l'ENPC et l'Université Paris Val de Marne.

Au cours de l'année 2004, le Conseil scientifique s'est réuni aux dates suivantes:

Le 4 mai 2004 :

La réunion a permis de faire un point sur le dispositif de financement des infrastructures (Agence de financement) ainsi que de procéder à la présentation de l'étude de comparaison européenne sur le financement des infrastructures réalisée en liaison avec DEXIA.

De plus, le lancement de la réflexion sur le débat public et le thème de l'acceptabilité a été examiné. Enfin, la réunion s'est achevée sur la question de la collaboration avec l'INRETS sur le thème de la décentralisation.

Le 27 octobre 2004 :

La réunion du Conseil scientifique de TDIE a principalement donné lieu à l'examen des points suivants :

- Etude de comparaison européenne sur le partage des infrastructures de transport entre l'Etat, les collectivités territoriales, l'Europe et les opérateurs privés et publics : échanges autour des premiers résultats
- Transports et décentralisation : lancement du groupe de travail " Décentralisation - mode d'emploi"
- Débat public et acceptabilité sociale des infrastructures de transport : lancement des travaux avec Philippe SUBRA.

4. Activités des groupes de travail en 2004 :

TDIE dispose de **6 groupes de travail et de réflexion** couvrant l'ensemble des champs du transport :

- « Recensement des besoins »,
- « Intermodalité »,
- « Comptes de transports, financements et tarification »,
- « Décentralisation/ Régionalisation/ Aménagement du territoire » et « Europe ».
- « Environnement et infrastructures ».

En 2004, TDIE s'est particulièrement investie sur les dossiers suivants :

Besoins en infrastructures de transports : les 35 projets du CIADT du 18 décembre 2003

Financement des infrastructures : mise en place de l'agence de financement des infrastructures de transports et réforme des contrats de plan Etat/Région, étude de comparaison européenne sur le partage du financement des infrastructures de transport

Décentralisation : loi relative aux libertés et responsabilités locales, point sur les schémas régionaux de transport

Environnement et infrastructures : un exemple appliqué à la filière route avec l'URF, démarrage de la réflexion sur le débat public et l'acceptabilité sociale.

Groupe de travail URF « Route et développement durable »

L'Union Routière de France qui regroupe l'ensemble des acteurs de la route a souhaité faire un point sur la thématique « Route et Mobilité durable ». Jean Pierre ORFEUIL et Michel SAVY ont suivi sur un plan scientifique ce dossier. L'animation du groupe de travail a été confiée à TDIE et la réalisation de l'étude a été confiée à un jeune chercheur, Denis BOY.

L'objectif était de faire le point sur ce thème pour comprendre comment ce concept est pris en compte dans chaque catégorie d'acteurs de la route, d'illustrer l'analyse par des évolutions concrètes (choix technologiques, prise en compte environnementale, dialogue social, efficacité économique), de vérifier la spécificité du mode routier et de dégager les points de synergie possibles avec tous les autres acteurs du transport.

Les dates suivantes ont marquées des étapes du dossier « Route et développement durable » :

- 26 avril : lancement du groupe de travail « Route et développement durable » de l'URF
- 7 juillet : point d'étape sur le groupe de travail « Route et développement durable » de l'URF
- 5 octobre : point d'étape du groupe de travail URF
- 10 novembre : restitution de l'étude.

Groupe de travail « Débat public et acceptabilité sociale »

La réflexion qui sera menée sur le débat public s'inscrit dans le cadre plus général de la problématique de l'acceptabilité sociale des infrastructures et des services de transport, avec comme fil directeur pratique, un regard porté sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'activité du transport (construction/exploitation de réseaux, plates-formes...).

Quatre axes ont été proposés par le Conseil scientifique :

- Les mécanismes et les évolutions de la contestation
- Analyse sur les pratiques des maîtres d'ouvrage en matière de débat public et de concertation
- Le rôle et la place des élus au sein du débat public
- Le bilan du débat public comme pratique.

Pour ces quatre thèmes, un regard sera porté sur les analyses ou expériences étrangères.

Les dates suivantes ont constitué des points d'étape du Groupe de travail « Débat public et acceptabilité sociale » :

- 6 juillet : préparation du groupe de travail sur débat public et acceptabilité sociale avec Jean BERGOUGNOUX
Rencontre avec Jean-François BERAUD de la CNDP le 6 juillet et le 2 novembre.
- 14 septembre : et 22 novembre : préparation du groupe de travail sur débat public et acceptabilité sociale avec Philippe SUBRA.

Groupe de travail « Décentralisation : mode d'emploi »

TDIE a lancé une réflexion sur la manière dont elle pouvait accompagner la nouvelle décentralisation. L'objectif est d'analyser d'une part les changements induits par cette nouvelle étape de la décentralisation, d'en décliner des évolutions dans les pratiques, en précisant les différentes étapes en cours notamment de transfert de personnels, mais également en les situant dans le contexte global d'exercice des compétences actuel et prévisible : cadre réglementaire, contexte territorial, contexte économique, contexte financier, contexte social.

L'idée d'amorce serait donc de partir de problématiques générales pour ensuite en voir les déclinaisons pratiques. Ainsi, tout d'abord les orientations transversales seraient abordées :

- dates et évolutions clés en terme de processus de décentralisation
- le système d'acteurs impliqué
- les questions qui se posent aujourd'hui
- les outils envisageables pour y répondre.

Ce travail d'analyse et de mise en perspective pourrait conduire à la réalisation d'un guide à l'attention des exécutifs territoriaux et acteurs socio-économiques locaux. Au-delà de l'approche institutionnelle et de l'analyse des impacts pour le système d'acteurs, il pourra proposer sous forme de fiches illustratives et thématiques ce qui a trait à la mise en œuvre concrète des compétences pour la gestion du service et de l'infrastructure, sa réalisation, son aménagement ou son exploitation (maîtrise d'ouvrage, conduite d'opération, contractualisation).

5. Participations de TDIE à des manifestations extérieures, déplacements, rencontres essentielles en 2004 :

Via ses présidents :

- 5 février : intervention de Philippe DURON dans un séminaire DATAR Perspective Info « Territoires et programmation des infrastructures de transport et de communication »
- 12 février : rencontre de Jacques OUDIN avec le DATAR, Nicolas JACQUET
- 24 juin : participation avec Philippe DURON à l'Assemblée générale de la Centre Sud Manche à Carentan pour une présentation des travaux de TDIE et une déclinaison pour la Basse-Normandie
- 28 octobre : intervention de Jacques OUDIN aux rencontres parlementaires du transport
- 30 octobre : intervention de Philippe DURON au congrès annuel de la FNAUT
- 9 novembre : Intervention de Philippe DURON dans le cadre du colloque « Logistique et territoire » co-organisé par TDIE à Lyon.

Via son délégué général, Jean-Baptiste de PREMARE :

- 1^{er} mars : intervention de J. B. de PREMARE devant un groupe de travail de la DRAST sur une étude prospective sur le transport de fret à 2020
- 1^{er} mars : déjeuner de travail avec François LOLOUM, conseiller d'Etat, section travaux publics
- 17 mars : intervention de J. B. de PREMARE à Trèves à la demande du Conseil Régional de Lorraine sur le thème « La grande vitesse pour la région – quelle place pour le TGV/ICE parmi les modes de transport ? »
- 1^{er} mars : déplacement à Lille à l'INRETS
- 6 avril : déplacement à Berne pour rencontre avec l'expert suisse, Nathalie CARRON, pour la préparation du cahier des charges de l'étude de comparaison européenne
- 8 avril : participation aux Rencontres internationales de prospective au Sénat : « Transports au XXI^e siècle, enjeux, innovations, choix et financement »
- 28 avril : participation aux Journées ATR à Metz
- 12 juillet : rencontre avec Pascal MIGNEREY de la DTT sur le financement de TDIE (recherche de partenariat)
- 23 juin : participation de TDIE à un séminaire de prospective organisé par le Conseil général du Loiret pour une intervention sur les enjeux de la prospective et de la planification dans le domaine des transports
- 30 juin : rencontre avec le Conseil Général de la Marne à Chalons en Champagne
- 23 août : rencontre avec l'Association des Communautés Urbaines de France (recherche de partenariat)
- 27 août : rencontre avec Jean MESQUI de l'ASFA (recherche de partenariat)

- 2 septembre : rencontre avec François LANGLOIS, Délégué Général de l'ARF (recherche de partenariat)
- 8 septembre : participation au petit déjeuner Infrastructures et mobilité
- 29 septembre : intervention à Montpellier dans le cadre de INTERROUTE sur « La route un environnement qui change »
- 30 septembre : participation à table ronde sur le devenir du réseau technique INTERROUTE.
- 28 octobre : participation au 11^e Rencontres parlementaires sur les Transports sur le thème « Politique des transports : le contribuable et l'utilisateur ? »
- 8 novembre : participation au colloque organisé par le CNAM sur le thème « Les ports au cœur de l'intermodalité »
- 9 novembre : participation au colloque « Logistique et territoire : attentes des entreprises et stratégies publiques d'aménagement et de transport », à Lyon

III. Colloque co-organisé par TDIE en 2004

« Colloque Logistique et territoire : attentes des entreprises et stratégies publiques d'aménagement et de transport » du 9 novembre 2004 au Palais des congrès de Lyon

Après le succès du colloque d'octobre 2003 au Sénat au cours duquel a été présenté et discuté le rapport « Becker », ce colloque avait pour objectif de permettre une rencontre entre les acteurs publics et les professionnels de la logistique à propos des rapports entre les stratégies publiques d'aménagement du territoire et d'aménagement urbain et les stratégies et attentes des entreprises.

Ce colloque a été co-organisé par TDIE avec le Secrétariat général des grandes opérations d'urbanismes, le Conseil général des ponts et chaussées, la Fédération des entreprises de transport et logistique de France et l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.

Il a bénéficié de la collaboration et du soutien de :

- L'agence pour développement économique de la région lyonnaise
- Agence du développement économique de la Loire
- Alliance logistique région urbaine de Lyon
- Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau
- Office interconsulaire des transports et des communications du Sud-Est
- Région urbaine de Lyon.

Intervenants :

Introduction – présentation générale :

- Hervé DUPONT, Secrétaire général du Groupe central des grandes opérations d'urbanisme
- Philippe DURON, Co-Président de TDIE

Première table ronde : Stratégie d'implantation des entreprises et planification à grande échelle des espaces

- Dominique BECKER, Ingénieur général des Ponts et Chaussées
- Hervé DUPONT
- Jean-Pierre DUFAY, Directeur général de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Sénart
- François de LA ROCHEFOUCAULT, Vice-Président de Prologis France
- Didier DARFEUILLE, Président de Darfeuille Salvesen France, représentant Alain BREAU, Président de Mory-Team et Co-président de TLF
- Pascal MIGNEREY, Chargé de la sous-direction Stratégie et politiques intermodales à la Direction des transports terrestres (au METATIM).

Seconde table ronde : La logistique dans le territoire : aménagement des plates-formes et accueil des entrepôts »

- Dominique BECKER
- Michel André DURAND, Directeur général de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau
- Jacques HENNINOT, Président directeur général de PRD
- Gilles FOURT, Directeur des études et de la prospective à la CRCI du Nord-Pas-de-Calais
- Gilles PIRALLA, Maire d'Ambérieu en Bugey
- Pierre PETIT, Directeur général de Gazeley Europe
- Gilles LEBREUX, Président de la société Easydis (filiale de Casino)

Conclusion générale du colloque :

- Bernard SOULAGE, premier Vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes
- Hervé DUPONT.

Animateur des deux tables rondes :

- Jean-Philippe GUILLAUME, Journaliste.

La coordination entre les différents co-organisateur de cette manifestation s'est faite au travers des étapes suivantes :

- 25 février : réunion de préparation du Colloque Logistique à Lyon
- 25 mars : réunion du Comité de pilotage du Colloque Logistique
- 5 juillet : rencontre avec SGGOU sur colloque de Lyon sur la logistique en novembre 2004
- 26 août : rencontre avec SGGOU.
- 26 octobre : déplacement à Lyon pour réunion du Comité de pilotage du Colloque
- 9 novembre : tenue du colloque Logistique. Déplacement de TDIE à Lyon dans le cadre de son rôle de coorganisateur de la manifestation.

IV. Etudes réalisées par TDIE en 2004

Etude de comparaison européenne sur le partage des financements des infrastructures de transport entre l'Etat, les collectivités territoriales, l'Europe et les opérateurs privés et publics

Un comité de pilotage a été mis en place pour mener à bien cette étude. Deux collèges ont été constitués : un collège de membres permanents, un collège de membres associés (voir ci-après)

Membres permanents du comité de pilotage :

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisme</i>
Frédéric	ALLEMAND	Attaché parlementaire	Sénat
Pierre	VERMEULEN		DATAR
Jean	BERGOUIGNOUX	Consultant	
Régine	BONNET	Chef de Service "Prospectives et Economie des Transports"	CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS
Odile	CHEREL		ADF
Hélène	LE RAI		ADF
Dominique	DEVIN	Directeur général adjoint	CONSEIL REGIONAL RHONE ALPES
Capucine	GARBANT		URF
Alain	GILLE	Président	CNT
Dominique	HOORENS	Directeur des Etudes	DEXIA Crédit Local
Marie- Pierre	PERETTI	Chargée d'études	DEXIA Crédit Local
Dominique	LELEU	Directeur adjoint pour les questions économiques	FNTF
Dominique	MERCADIER	Directeur général adjoint	CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE
Dominique	RATHERY	Secrétaire général adjoint	CEMT
Dominique	SAVY	Professeur	Université Paris Val de Marne-ENPC

Membres associés du comité de pilotage :

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Organisme</i>
Xavier	BEZANCON	Délégué général	EGF-BTP
Patrick	BCEUF	Deputy Economic Advisor	BEI
Jean-Marie Raymond	MASSON PECHEUX	Directeur des routes et de l'aménagement Directeur Adjoint	CONSEIL GENERAL DE L'EURE
Remi	MAYET	Administrateur à la DGTREN	Direction "Réseaux Transeuropéens Energie et Transport"
Pascal	MIGNEREY		Ministère de l'Equipement DTT Direction de la stratégie et des politiques intermodales
Jean-Louis	ROHOUX	Directeur des relations institutionnelles et territoriales	RFF
Alain	SAUVANT		Ministère de l'Equipement - DAEI
Mateo	TURRO	Directeur Associé à la Direction des TEN et PPPs	BEI

Elle est réalisée en co-production avec DEXIA Crédit Local et bénéficie du concours de la CEMT (Conférence Européenne des Ministres du Transports) du CNT, des missions Économiques de la DREE (Direction des Relations extérieures du Ministère de l'économie et des finances).

L'étude de comparaison européenne a été marquée par les étapes suivantes :

- 19 mars : lancement du comité de pilotage
- 6 avril : déplacement à Berne pour rencontre avec l'expert suisse, Nathalie CARRON, pour la préparation du cahier des charges de l'étude
- 22 avril : réunion du comité de pilotage
- 4 mai : réunion du comité de pilotage
- 1^{er} juillet et 26 juillet, rencontre avec DEXIA
- 14 septembre : réunion du Comité de pilotage
- 28 septembre : rencontre avec M. MASSIP de la FNTP sur les questions européennes liées aux infrastructures de transport.
- 25 octobre : réunion du comité de pilotage
- 19 novembre : réunion du comité de pilotage.

Etude ADF Réseau technique

L'Assemblée des départements de France a confié à TDIE une mission d'accompagnement de sa réflexion sur le devenir du réseau scientifique et technique dépendant du Ministère de l'équipement et des transports.

La loi relative aux libertés et responsabilités locales ainsi que la mise en application de L.O.L.F (Loi Organique pour les Lois de Finances) entraînent une modification considérable des services du Ministère de l'Equipement, tant au plan national qu'au plan local. Ces évolutions suscitent des interrogations de toutes parts, particulièrement des Départements.

La loi prévoit à partir de 1^{er} janvier 2005 la décentralisation des compétences de l'Etat sur les routes nationales vers les Départements, qui se verront confier la gestion de 20.000 km de RN. Cette mesure est accompagnée du transfert des agents de l'Etat sous autorité des DDE au sein des services techniques des Conseils Généraux.

Par ailleurs, la loi prévoit la participation des collectivités, et en particulier des Conseils Généraux, au réseau technique de l'Etat (Art.12 I.) :

« L'Etat veille à la cohérence et à l'efficacité du réseau routier dans son ensemble : il veille en particulier à la sécurité, à la cohérence de l'exploitation et de l'information des usagers, à la connaissance statistique des réseaux et des trafics ainsi qu'au maintien, au développement et à la diffusion des règles de l'art. Sur les réseaux relevant de leur compétence, les collectivités territoriales et leurs groupements définissent conjointement avec l'Etat les programmes de recherche et de développement des savoir-faire techniques dans le domaine routier. Ils sont associés à la définition des normes et définitions techniques correspondantes, adaptées à la spécificité de chacun des réseaux. »

Jusqu'à présent, ce sujet a été soulevé par les différents partenaires, de façon ponctuelle : rencontres de directeurs de structures d'Etat avec les élus départementaux, réflexions conduites par l'association des Directeurs de Services techniques départementaux.

Le Ministère de l'Equipement travaille, dans l'ensemble de ses réformes liées notamment à la décentralisation, sous forme d'une mission interministérielle, à la réforme de son réseau technique. Un scénario semble déjà se profiler au niveau de l'Etat sous la forme d'une organisation centralisée qui associerait Etat et Collectivité, qui définirait les programmes des organismes et qui validerait les normes proposées. A la veille de la mise en application de loi, la question de la participation des Départements au Réseau technique se pose avec acuité, compte tenu des enjeux multiples.

L'Assemblée des Départements de France a souhaité engager une réflexion qui puisse aboutir à des propositions. A travers la réalisation de cette étude stratégique, l'ADF poursuit trois principaux objectifs :

- Etre acteurs de la mise en œuvre des avancées législatives (être de véritables interlocuteurs, en amont même de la rédaction du décret d'application de la loi responsabilités locales).
- Répondre en étant force de proposition aux évolutions imaginées par l'Etat.
- Accompagner et maîtriser, autant que possible la mise en œuvre.

La réalisation de l'étude s'organisera en deux étapes :

1. La première étape relève de l'identification du RST et de la communauté routière.

Il s'agit de disposer d'une vision simple, synthétique du réseau technique de l'Equipement, de ses missions, de ses « clients », de ses coûts et de sa place dans la communauté routière nationale. Il s'agit également de comprendre les relations entre toutes ces structures et les enjeux qui se présentent pour chacun dans un contexte de décentralisation.

Cette phase a été encadrée par un comité de pilotage technique et menée par Monsieur Yves-Henri PIET, consultant. Le présent document fait état des travaux de cette première phase.

2. La seconde étape constitue une phase de restitution du document et de valorisation politique.

Le document sera remis aux élus de l'ADF dans le but de décider d'un scénario et d'élaborer une stratégie politique. Cette phase sera portée par un comité de suivi politique et consistera à créer les conditions permettant un débat et l'élaboration d'orientations politiques

L'étude **ADF Réseau technique** a été marquée par les étapes suivantes :

- 7 avril : Lancement de l'étude ADF sur le devenir du réseau scientifique et technique de l'Etat
- 7 juillet : Réunion du Comité de pilotage de l'étude ADF sur les réseaux techniques
- 13 juillet : Réunion Réseau technique à l'ADF
- 1^{er} septembre
- Rencontre avec P. MARTIN, Directeur du CERTU
- Rencontre avec Yves KRATTINGER, Président du Conseil Général de Haute-Saône
- Rencontre avec Patrice RAULIN, Directeur des Transports Terrestres
- 7 septembre : rencontre avec F. PERRET / AFGC au CGPC
- 9 septembre : rencontre avec Michel AYOUN de RFF
- 22 septembre : rencontre avec Alain NEVEU, Ministère de l'Équipement
- 23 septembre : rencontre avec Michel DEFFAYET, Directeur du CETU
- 27 septembre : rencontre avec Godefroy CAUDE, Directeur du CETMEF
- 30 septembre : participation à table ronde Interroute à Montpellier
- 6 octobre : Réunion du Comité de pilotage Etude ADF.

Etude conjointe de TDIE et de l'INRETS de Lille portant sur les schémas régionaux de transports et le suivi de la loi Responsabilités locales.

L'étude mandatée auprès du Master Droit de la Construction, environnement et urbanisme de l'Université Lille 2, s'inscrit dans le contexte du projet de loi sur les responsabilités locales, acte 2 de la décentralisation et a pour objectif d'en analyser les impacts en matière de gouvernance des transports au niveau territorial : Quelles conséquences du nouveau contexte législatif sur la cohérence des politiques menées et sur la coordination du système d'acteurs ? Quelle place et rôle du conseil régional dans ce nouveau contexte ?

- 28 janvier : déplacement à l'INRETS de Lille. Rencontre avec Guy JOIGNEAUX pour l'étude Décentralisation et le suivi des schémas régionaux de transport
- 9 juillet : Rencontre avec Guy JOIGNEAUX sur projet de groupe de travail « Décentralisation : mode d'emploi »
- 25 août : Rencontre avec Conseil régional Nord-Pas-de-Calais et l'INRETS sur groupe de travail Décentralisation et préparation de la collaboration sur les schémas régionaux de transports avec l'INRETS et Lille II.

Veille parlementaire en 2004

L'année 2004 a été marquée par les suites des discussions sur le projet de loi relatif aux libertés et responsabilités locales. Ce texte a été adopté puis publié le 13 août 2004. TDIE suit actuellement les discussions sur le projet de loi de finances pour 2005.

Le suivi du dossier de l'AFIT a été marqué par les étapes suivantes :

- 12 février 2004 : rencontre interne avec les représentants des relations institutionnelles ou parlementaires sur les suites du CIADT de 18 décembre 2003
- 25 juin : envoi de la motion TDIE sur l'agence de financement des infrastructures à l'ensemble des parlementaires intéressés par le sujet et à l'ensemble des présidents de régions et de départements
- 12 juillet et 22 octobre: rencontre avec Pascal MIGNEREY de la DTT sur l'Agence de financement
- Rencontres de Jacques OUDIN avec Gilles de ROBIEN, Ministre de l'Équipement et des Transports en juillet et Octobre
- Echanges avec Gilles ROBIN, conseiller technique de Gilles de ROBIEN sur l'AFIT en juillet et septembre
- Elaboration d'un argumentaire sur l'AFIT pour Philippe DURON à l'attention du Président de l'ARF, Alain ROUSSET
- Octobre : Rencontre de Philippe DURON avec Alain ROUSSET, Président de l'ARF
- 20 octobre : envoi d'une lettre de sensibilisation sur Files\Fichiers communs aux parlementaires (députés et sénateurs, rapporteurs du budget transport et principaux membres des délégations à l'aménagement du territoire et à l'Union européenne.